Séance extraordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue mardi le 2 décembre 2014, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h45, sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et messieurs les conseillers suivants :

Ginette Noël Gravel
Yvon Charette
Jean-Guy Lapierre
Charles Desrochers

Messieurs les conseillers Jacques Saucier et John Chomyshyn sont absents.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

Suite au consentement unanime des membres du conseil municipal présents sur le territoire de la municipalité de renoncer à l'avis de convocation et qu'en vertu de l'article 157 du Code municipal, malgré les articles précédents, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une session du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté.

Formant quorum, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

2014-12-305 <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

Il est proposé par madame la conseillère Ginette Noël Gravel et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2014-12-306 <u>Projet Orica</u>

Considérant la résolution 2014-06-139 que le conseil adoptait suite à une rencontre avec le représentant d'Orica pour un projet de poudrière sur le territoire;

Considérant qu'en septembre, les représentants d'Orica n'avait pas fait connaître à la Municipalité de Rivière-Héva les détails du projet sur le territoire;

Considérant que suite à une discussion avec le MRN, la municipalité constate que le projet demandé au ministère ne concorde pas avec le projet initial;

Considérant qu'aucun représentant d'Orica n'a tenu bon d'informer la municipalité du détail de leur projet;

En conséquence, la municipalité demande au ministère d'arrêter les procédures pour le moment.

Adopté

<u>Questions du public</u>

Le conseil a su répondre aux questions des citoyens.

2014-12-307 **<u>Levée de la séance</u>**

À 20h00, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

_____
Nathalie Savard
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

_____
Réjean Guay
Maire